

Points de vente

Gares Routières

À Toulon :
Boulevard Tessé
Tél. 04 94 24 60 00
Ouverture du lundi au samedi
de 6 h à 19 h
et le dimanche de 8 h 30 à 19 h

À Saint-Raphaël :
100 rue Victor Hugo
Tél. 04 94 44 52 70
Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 45

À Draguignan :
Avenue Louis Blanc
Tél. 04 94 50 94 05
Ouverture du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30

À Saint-Tropez :
5 quai Avancé
Avenue Charles De Gaulle
Tél. 04 94 56 25 74
Ouverture 7 jours/7 de 8 h à 19 h
jusqu'au 28 octobre 2012,
du lundi au samedi
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h
jusqu'au 1er avril 2013

Au Lavandou :
Avenue de Provence
Tél. 04 94 56 25 74
Ouverture 7 jours/7 de 9 h à 18 h
jusqu'au 28 octobre 2012,
du lundi au samedi
de 9h à 13h et de 14h à 18h
jusqu'au 1er avril 2013

Transporteurs

Société BREMOND
456, rue Jean Aicard
83300 DRAGUIGNAN
04 94 68 05 01

Société Autocars BLANC
22, avenue Dréo
83170 BRIGNOLES
04 94 69 08 28

**Société les Lignes du Var
Etablissement Transvar**
6922, avenue Maréchal
De Lattre de Tassigny
83210 SOLLIES TOUCAS
04 94 28 93 28

Société SUMA
865, route de Nice
83400 HYERES
04 94 56 25 74

**Société les Lignes du Var
Etablissement Littoral Cars**
32, allée des figuiers
Quartier les Prats
83110 SANARY
04 94 25 95 95

Les cars du Pays de Fayence
751, chemin des Incapis
ZI St Hermentaire
83300 DRAGUIGNAN
04 94 50 21 50
2936, route de Fréjus
Quartier Le Bas Pascouren
83340 FAYENCE
04 94 76 02 29

Soyez prévoyant

Extraits du règlement départemental des transports disponible sur le site internet www.varlib.fr

Enfants

Les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte en possession d'un titre de transport, voyagent gratuitement (sous présentation d'une pièce d'identité justifiant la date de naissance). Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Animaux

Les chiens guide d'aveugle ou d'assistance sont admis et dispensés du port de la muselière (la présentation d'une carte spécifique ou d'invalidité peut-être demandée). En dehors de ce cas, les animaux de plus de 6 kg sont interdits sur les lignes varlib (animaux de petites tailles tolérés sur les genoux et dans des paniers fermés). Le transport est gratuit.

Bagages / Vélos

Sont admis gratuitement les paquets peu volumineux susceptibles d'être portés sur les genoux sans gêne pour les voisins. Les valises de taille supérieure à 50X50X50cm (max 2/personne), les poussettes pliantes ou les chariots à provisions doivent être placés dans les soutes. Le transport des vélos est interdit du 1er juillet au 31 août. La surveillance des bagages est de la seule responsabilité de leurs propriétaires.

varlib Réseau de transport du Var

Guide horaire
HIVER 2012/2013

3003

St Raphaël
Fréjus
Mandelieu
Nice (Aéroport)

⊕ d'infos www.varlib.fr
N° Azur 0 810 006 177

CONSEIL
GÉNÉRAL

Informations tarifaires

- Billet à l'unité dans le var et les communes limitrophes** **2,00 €**

(vente à bord des autocars et gares routières)
Valable pour un voyage sur les lignes régulières et doublages scolaires.

- Carte 10 voyages dans le var et les communes limitrophes** **17,50 €**

(vente à bord des autocars et gares routières)
Valable 2 ans sur les lignes régulières et doublages scolaires.
1 voyage par personne, utilisable par plusieurs personnes dans la limite du nombre de voyages disponibles sur le titre.

- Autres destinations possibles**

DESTINATIONS	PRIX DU BILLET 1 VOYAGE	PRIX DES 10 VOYAGES
CANNES OU GRASSE (au départ de Fayence)	3 €	21 €
GARDANNE (au départ de St Maximin)	3 €	21 €
AIX EN PROVENCE (au départ de St Maximin, Rians et Brignoles)	5 €	35 €
MARSEILLE (au départ de St Maximin)	6 €	42 €
AEROPORT DE NICE (au départ de St Raphaël)	15 €	105 €

- Différents types d'abonnements**

Le prix de la carte ou de son renouvellement est de **5 €**

DESTINATIONS	HEBDOMADAIRE	MENSUEL	ETUDIANT ET JEUNE EN FORMATION
VAR ET COMMUNES LIMITROPHES	16 €	50 €	
CANNES, GRASSE (au départ de Fayence)	24 €	75 €	
GARDANNE (au départ de St Maximin)	24 €	75 €	
AIX EN PROVENCE (au départ de St Maximin, Rians et Brignoles)	40 €	100 €	1 ^{ER} TRIMESTRE : 100€ 2 ^{EME} TRIMESTRE : 100€ 3 ^{EME} TRIMESTRE : 100€
MARSEILLE (au départ de St Maximin)	48 €	100 €	

Valable sur les lignes régulières et doublages scolaires pour 7 jours (hebdomadaire) ou un mois (mensuel) à partir de la première validation et pour un nombre illimité de voyages sur une origine et une destination spécifiée (peut inclure un VIA).

Pour l'utilisation du billet à l'unité et de la carte 10 voyages, la correspondance gratuite est autorisée dans un délai de 90 minutes après la montée dans le premier autocar.
Non valable pour un trajet retour.

www.varlib.fr

À Noter

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

L	Lundi non férié	D	Dimanche
M	Mardi non férié	F	Jour férié
Me	Mercredi non férié	S	Période scolaire
J	Jeudi non férié	H	Vacances scolaires
V	Vendredi non férié	E	Période estivale
Sa	Samedi non férié		

DATES DE RÉFÉRENCE

Périodes scolaires (S) :

- du 4 septembre au 26 octobre 2012
- du 12 novembre au 21 décembre 2012
- du 7 janvier au 15 février 2013
- du 4 mars au 12 avril 2013
- du 29 avril au 4 juillet 2013

Vacances scolaires (H) :

- du 27 octobre au 11 novembre 2012 (Toussaint)
- du 22 décembre 2011 au 6 janvier 2013 (Noël)
- du 16 février au 3 mars 2013 (Hiver)
- du 13 avril au 28 avril 2013 (Printemps)

Jours fériés (F) :

- Toussaint : Jeudi 1er novembre 2012
- Armistice 1918 : Dimanche 11 novembre 2012
- Noël : Mardi 25 décembre 2012
- Jour de l'an : Mardi 1er janvier 2013
- Lundi de Pâques : Lundi 1er avril 2013
- Fête du travail : Mercredi 1er mai 2013
- Victoire 1945 : Mercredi 8 mai 2013
- Ascension : Jeudi 9 mai 2013
- Lundi de Pentecôte : Lundi 20 mai 2013
- Fête Nationale : dimanche 14 juillet 2013
- Assomption : Jeudi 15 août 2013

Période estivale (E) :

- à partir du 5 juillet 2013

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Conformément aux dispositions du Code de la Route en vigueur depuis le 11 juillet 2003 : **"Tout passager doit porter une ceinture de sécurité dès lors que le siège qu'il occupe en est équipé"**

Ne pas jeter sur la voie publique



Document imprimé sur papier Certasid aux normes environnementales P.E.S.C. - imprimerie labellisée norme Imprim'Vert

PERIODES	EHS	EHS	EHS	EHS
JOURS DE FONCTIONNEMENT	LMMeJVSaDF	LMMeJVSaDF	LMMeJVSaDF	LMMeJVSaDF
RENOIS				
SAINT RAPHAEL - Gare Routière	07:15	11:00	14:10	17:25
FREJUS - Place Paul Vernet	07:30	11:15	14:25	17:40
MANDELIEU - Chateaufieux	07:50	11:35	14:45	18:05
NICE - Aéroport Terminaux 1 & 2	08:25	12:10	15:20	18:35

PERIODES	EHS	EHS	EHS	EHS
JOURS DE FONCTIONNEMENT	LMMeJVSaDF	LMMeJVSaDF	LMMeJVSaDF	LMMeJVSaDF
RENOIS				
NICE - Aéroport Terminaux 1 & 2	09:00	12:30	15:45	19:30
MANDELIEU - Chateaufieux	09:30	13:00	16:15	20:00
FREJUS - Place Paul Vernet	09:50	13:20	16:35	20:20
SAINT RAPHAEL - Gare Routière	10:05	13:35	16:50	20:35

NOTA : Le transporteur ne pourra être tenu responsable des éventuels retards dûs aux difficultés de circulation. Il est conseillé aux clients de prendre leurs dispositions en cas de correspondance.
 Cette ligne fonctionne tous les jours de la semaine, ainsi que les jours fériés.